
PIERRE ASTIÉ
DOMINIQUE BREILLAT
CÉLINE LAGEOT*

REPÈRES ÉTRANGERS

(1^{er} AVRIL – 30 JUIN 2019)

153

AFGHANISTAN

7 et 25 avril, 29-30 mai et 29 juin 2019. **Guerre civile.** La présidence afghane annonce, le 7 avril, qu'une délégation comprenant des émissaires du gouvernement, des membres de l'opposition et des proches de l'ex-président Hamid Karzai se joint aux négociations de Doha, au Qatar. Jusqu'à présent le président Ashraf Ghani restait à l'écart des discussions. La première rencontre se tient les 14 et 15 avril.

Les insurgés annulent une réunion qui devait avoir lieu dans la capitale qatarienne du 19 au 21 avril, mettant en cause la composition de la délégation de Kaboul. Ils acceptent la tenue d'une autre réunion, organisée par la Russie, le 25 avril, en coprésence de responsables chinois.

Les 29 et 30 mai, les représentants talibans et membres de l'opposition au gouvernement afghan ont des pourparlers,

mais il n'y a pas d'accord de cessez-le-feu ni d'avancée visible concrète.

Un septième tour de négociations a lieu à Doha le 29 juin entre Américains et talibans.

ALGÉRIE

Avril-juin 2019. **Élection présidentielle.** Le 1^{er} avril, le président Bouteflika annonce, après six semaines de manifestations, qu'il quittera le pouvoir avant le 28 avril. Il adresse, le 2 avril, sa démission au Conseil constitutionnel, alors que quelques heures plus tôt le chef d'état-major, Ahmed Gaïd Salah, 79 ans, avait demandé son départ immédiat du pouvoir.

Dans une « lettre d'adieu », Abdelaziz Bouteflika demande pardon aux Algériens, assurant malgré tout avoir gouverné avec « sincérité et loyauté ».

Le 3 avril, le Conseil constitutionnel ratifie la démission du président. En

* Centre d'études sur la coopération juridique internationale-Université de Poitiers (CECOJI-UP) – EA 7353.

vertu de la Constitution, Abdelkader Bensalah, 77 ans, président du Conseil de la Nation (le sénat algérien) depuis 2002 après avoir été président de l'Assemblée nationale populaire, proche de Bouteflika, fondateur du Rassemblement national démocratique, devient président par intérim, ce qui est confirmé par le Parlement le 9 avril.

Cependant, des manifestations ont lieu le vendredi 5 avril. Le président par intérim est contesté par la rue, mais aussi par le quotidien d'État *El Moudjahid*.

Le nouveau président fixe l'élection présidentielle au 4 juillet.

154 Le 16 avril, le président du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaiz, 70 ans, en fonctions de mars 2012 à septembre 2013 et depuis le 10 février 2019, démissionne. Il était l'un des « 3B », dont la rue réclamait le départ avec Abdelkader Bensalah et Noureddine Bedoui, Premier ministre. Le Conseil constitutionnel devra valider les candidatures à l'élection et son président doit assurer l'intérim en cas de démission d'Abdelkader Bensalah. La désignation de Kamel Feniche comme nouveau président est contestée.

Le 4 mai, au lendemain d'une onzième journée de mobilisation, Saïd Bouteflika, frère cadet de l'ancien président, est interpellé avec les généraux Mohamed Mediène, dit Toufik, et Athmane Tartag, dit Bachir, responsables des services de renseignement, pour « complot contre l'État ».

Le 2 juin, le Conseil constitutionnel juge impossible de tenir l'élection présidentielle le 4 juillet, les deux seules candidatures, celles de Hamid Touahri, ingénieur en mécanique, et d'Abdelhakim Hamadi, vétérinaire, ayant été jugées invalides.

Le régime se durcit. Dix-sept manifestants sont arrêtés le 21 juin après avoir brandi un drapeau berbère. Ils sont poursuivis « pour avoir entrepris de porter atteinte à l'intégrité du territoire national ».

ALLEMAGNE

26 mai 2019. **Élections européennes**¹. Conséquence de la décision de la Cour de Karlsruhe, qui de façon curieuse avait supprimé le seuil à franchir pour avoir droit à une représentation au Parlement européen, le nombre de listes en lice explose, atteignant quarante et un, contre trente et un en 2014, ce qui constituait déjà un record. Le mode de scrutin est la représentation proportionnelle à une seule voix et avec listes bloquées.

Quatre-vingt-seize sièges sont à pourvoir. Même si elle arrive en tête, la CDU-CSU (Union chrétienne-démocrate-Union chrétienne-sociale), avec 28,9 % des voix et 29 sièges sur 96 sièges à pourvoir, subit une importante érosion. En recul d'un peu plus de six points et demi par rapport à 2014, elle enregistre son plus mauvais résultat depuis 1949. Certes, la CDU-CSU devance Les Verts, mais ceux-ci connaissent une forte progression, obtenant leur meilleur résultat depuis leur création, et deviennent la deuxième formation politique allemande, avec 20,5 % et 21 élus, au détriment du SPD (Parti social-démocrate), en déroute, qui n'a que 15,8 % et 16 sièges, reculant de onze points et demi. Ces partis devancent cependant l'Afd (Alternative pour l'Allemagne), extrême droite, avec 11,0 % et 11 élus, qui progresse de

1. Pour les résultats complets des élections européennes par pays, cf. Resultats-elections.eu.

quatre points mais est en recul par rapport aux élections législatives. En tout, quatorze partis sont représentés ! La participation a été de 61,4 %, en augmentation de treize points depuis les dernières élections européennes.

C'est un revers pour la grande coalition CDU-CSU/SPD, qui pourrait être rompue, l'échec éclatant des sociaux-démocrates à Brême, le même jour, ajoutant aux tensions. Annegret Kramp-Karrenbauer, présidente de la CDU, qui a succédé à Angela Merkel, est fragilisée.

1^{er}-2 juin 2019. **Extrême droite. Crime politique.** Dans la nuit, le préfet (*Regierungspräsident*) de Kassel, Walter Lübcke, 65 ans, ancien député (CDU) au *Landtag* de Hesse, est assassiné sur la terrasse de sa maison à Wolfhagen-Istha, dans la banlieue de Kassel, d'une balle dans la tête. Chrétien-démocrate soutenant la politique d'accueil des migrants, il avait reçu des menaces de mort de groupes d'extrême droite. Un suspect âgé de 45 ans, Stephan Ernst, déjà condamné en 1993 pour violences racistes, confondu par son ADN, est arrêté dans la nuit du 14 au 15 juin et avoue le meurtre.

ARABIE SAOUDITE

Avril-juin 2019. **Journaliste. Prince héritier.** Le 1^{er} avril, le *Washington Post* révèle que les quatre enfants de Jamal Khashoggi, journaliste saoudien assassiné le 2 octobre 2018 à Istanbul, ont reçu chacun en compensation, de la part des autorités, des maisons d'une valeur de plusieurs millions de dollars et une rente mensuelle supérieure à 10 000 euros. Ils pourraient recevoir davantage, à la suite du procès des suspects du meurtre.

Les cinq membres du Conseil de sécurité des Nations unies et une délégation turque assistent au procès mais se taisent sur son contenu, auquel ni la presse ni les ONG n'ont accès.

Le 8 avril, les États-Unis annoncent l'interdiction du territoire américain à l'encontre de seize Saoudiens, en raison de « leur rôle dans le meurtre » du journaliste.

Rapporteuse spéciale des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, Agnès Callamard appelle son organisation, dans un rapport remis le 19 juin, à ouvrir une enquête internationale sur dix-sept personnalités saoudiennes, dont le prince héritier, Mohammed Ben Salman, pour leur rôle dans le meurtre du journaliste. Elle conclut à une « exécution délibérée, préméditée, extrajudiciaire, dont l'État d'Arabie saoudite est responsable ». Elle met aussi en cause l'attitude lâche des États occidentaux. Celle-ci se concrétise lors du G20 d'Osaka, où Mohammed Ben Salman figure au centre de la photo officielle, entre Donald Trump et Shinzō Abe !

155

AUTRICHE

17 mai 2019. **Gouvernement.** FPÖ. À la suite de la mise en ligne par *Der Spiegel* et la *Süddeutsche Zeitung* d'une vidéo montrant le vice-chancelier en fonctions depuis 2017, Heinz-Christian Strache, Parti de la liberté d'Autriche (FPÖ), extrême droite populiste, à Ibiza, où il avait l'habitude d'aller faire la fête, en train de demander à une personne se faisant passer pour la nièce d'un oligarque russe de financer de façon illégale son parti pour, en échange, l'aider à acheter le plus important quotidien national, *Kronen Zeitung*, la coalition conservateurs-extrême droite éclate. Le vice-chancelier démissionne le 18 mai. Le

20 mai, le ministre de l'Intérieur, Herbert Kickl, 50 ans, FPÖ, est démis de ses fonctions. Dès lors, tous les autres ministres issus du parti d'extrême droite démissionnent. Le 22 mai, Eckart Ratz, 66 ans, ancien président de la Cour suprême, sans parti, devient ministre de l'Intérieur; Johann Luif, 59 ans, officier, ministre de la Défense; et le ministre des Finances, Hartwig Löger, 53 ans, Parti populaire autrichien (ÖVP), vice-chancelier. Le chancelier, Sebastian Kurz, décide de la tenue d'élections anticipées en septembre. Le 27 mai, il est renversé par une motion de censure déposée par le Parti social-démocrate d'Autriche (SPÖ), le FPÖ et Jetzt. Le lendemain, le gouvernement est démis, le chancelier Kurz étant appelé à rester à son poste, avec Hartwig Löger comme chancelier par intérim, jusqu'à ce qu'un nouveau gouvernement soit formé. Le 30 mai, le président Van der Bellen, qui joue un rôle déterminant et inattendu dans cette crise, demande à Brigitte Bierlein, 69 ans, présidente de la Cour constitutionnelle, de former un gouvernement qui doit rester en place jusqu'aux élections législatives de septembre. La nouvelle chancelière prend ses fonctions le 3 juin.

Le 24 mai, Heinz-Christian Strache dépose une plainte contre trois personnes qu'il soupçonne d'avoir voulu le piéger par la vidéo qui a fait scandale.

26 mai 2019. **Élections européennes.** Dix-huit députés sont à élire par les citoyens ou résidents ressortissants de l'Union européenne de 16 ans et plus.

L'«Ibizagate» n'a pas eu l'effet dévastateur que le parti de Sebastian Kurz pouvait craindre. L'ÖVP domine en effet le scrutin, avec 34,6 % et 7 sièges, progressant de huit points par rapport à 2014. La participation a été de 59,8 %, en hausse de quatorze points.

BELGIQUE

26 mai 2019. **Élections législatives fédérales, régionales et communautaires.** Ce scrutin a lieu en même temps que les élections européennes. Depuis le retrait de la Nouvelle Alliance flamande (N-VA) de la coalition avec le Mouvement réformateur, parti du Premier ministre, les Libéraux et démocrates flamands ouverts (Open VLD) et les Chrétiens-démocrates et flamands (CD&V), le gouvernement Michel assurait les affaires courantes.

Aux élections législatives, la division du pays s'accroît et les partis de la coalition menée par Charles Michel sont tous touchés. Les Verts n'enregistrent pas la progression espérée et les socialistes ne profitent pas de l'érosion de la coalition. En Flandre, la N-VA est en tête mais en recul net, avec 16,0 % des voix et 25 des 150 sièges à pourvoir, devant Intérêt flamand (VB), xénophobe et séparatiste, qui progresse très fortement, avec 11,9 % et 18 élus. En Wallonie, les socialistes, bien qu'en tête, enregistrent un résultat très médiocre, avec 9,5 % et 20 élus, devançant le Mouvement réformateur, qui obtient 7,6 % et 14 élus. La gauche radicale du PTB progresse pour sa part, avec 8,6 % et 12 sièges. La participation a été de 90,0 %. La formation du gouvernement, une fois de plus, sera délicate et la reconduction d'une « coalition suédoise » semble exclue. Va-t-on battre le record de 2010-2011, lorsque la Belgique était restée sans gouvernement pendant cinq cent quarante et un jours ?

Le 30 mai, le roi Philippe désigne Didier Reynders, 60 ans, Mouvement réformateur, ministre des Affaires étrangères et européennes ainsi que ministre de la Défense, et Johan Vande Lanotte, 64 ans, socialiste flamand,

comme informateurs pour étudier la constitution d'une majorité.

Aux élections régionales, la Wallonie et Bruxelles restent à gauche, les écologistes obtenant un bon résultat dans la capitale et le PTB devenant le quatrième parti, tandis que la Flandre reste très à droite avec la N-VA et les progrès du VB.

BRÉSIL

23 avril et 19 juin 2019. **Ancien président.** Quatre juges du Tribunal supérieur de justice réduisent, le 23 avril, la peine de prison de Luiz Inácio Lula da Silva, qui passe ainsi de douze ans et un mois à huit ans et dix mois, tout en baissant aussi fortement le montant de l'amende dont il doit s'acquitter.

Selon TheIntercept.com, des magistrats responsables de l'enquête «Lava Jato» auraient conspiré en vue d'empêcher le retour au pouvoir de l'ancien président Lula. Le juge Sérgio Moro, devenu ministre de la Justice, est mis en cause. Il est entendu, le 19 juin, pendant neuf heures par le Sénat mais n'emporte pas la conviction.

CHINE (RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE)

3 avril au 30 juin 2019. **Hong Kong.** Un projet de loi permettant les extraditions vers la Chine est présenté, le 3 avril, au parlement de Hong Kong.

Le 9 avril, neuf leaders de la mobilisation de 2014 dite «révolution des parapluies» sont reconnus coupables de «conspiration». Quatre sont condamnés, le 24 avril, à des peines de huit à seize mois de prison et quatre autres à des peines avec sursis ou à des travaux d'intérêt général.

Cent trente mille personnes selon les organisateurs, vingt-deux mille huit cents selon la police, manifestent

le 28 avril pour protester contre le projet de loi. C'est la plus grande manifestation depuis cinq ans.

Le 4 juin, comme chaque année les Hongkongais commémorent le Printemps de Pékin de 1989. La ferveur et le nombre de participants – des dizaines de milliers – à ce trentième anniversaire sont d'autant plus grands dans le contexte politique de 2019.

Le 6 juin, entre deux mille cinq cents et trois mille avocats défilent silencieusement contre le projet de loi. Il s'agit d'une prise de position très rare de cette profession.

Le 9 juin, plus d'un million de Hongkongais sont dans la rue. Mais la cheffe de l'exécutif depuis le 1^{er} juillet 2017, Carrie Lam, 62 ans, et le gouvernement chinois ne cèdent pas.

Le 12 juin, les jeunes manifestants sont violemment réprimés. Cependant, la seconde lecture du projet est reportée le 14 juin. C'est une victoire pour les Hongkongais, mais pour combien de temps ? Ils manifestent encore par centaines de milliers deux jours plus tard et demandent la démission de Carrie Lam.

Incarcéré depuis un mois, Joshua Wong, étudiant et leader du mouvement de 2014, est libéré le 17 juin. Il annonce qu'il se joint à la mobilisation.

Le lendemain, Carrie Lam s'exprime devant la presse pour offrir «ses plus sincères excuses» mais refuse de revenir sur le qualificatif d'«émeutiers» qu'elle avait attribué aux manifestants et exclut toute enquête sur les brutalités policières. Elle ne désamorce pas la crise.

Le 21 juin, des milliers de personnes bloquent le quartier général de la police, exigeant à nouveau la démission de Carrie Lam.

Le 23 juin, l'Alliance démocratique pour le progrès et l'amélioration de Hong Kong (DAB), considérée comme

inféodée au Parti communiste chinois, déclare qu'elle ne s'opposerait pas à Carrie Lam si celle-ci « retirait » son projet de loi.

Le 27 juin, de nouveaux rassemblements se déroulent alors que le G20 se réunit au Japon, à Osaka.

158 15 avril, 4 mai et 4 juin 2019. **Tian'anmen 1989.** Le 15 avril 1989 décédait Hu Yaobang, secrétaire général du Parti communiste limogé en 1987 et qui avait joué un grand rôle dans les réformes vers davantage de démocratie. Le lendemain débutaient des manifestations place Tian'anmen, à Pékin, demandant sa réhabilitation et la poursuite des réformes politiques. L'occupation de la place durera jusqu'à sa sanglante évacuation forcée le 4 juin. Le nombre de morts est l'objet de gigantesques divergences entre les chiffres officiels et les estimations américaines et russes.

Un mois avant le trentième anniversaire des manifestations de 1989, lors de la commémoration du centenaire du mouvement anti-impérialiste du 4 mai 1919 – qui protestait contre le traité de Versailles, attribuant au Japon la province du Shandong alors sous contrôle allemand –, le président Xi Jinping, s'exprimant devant des milliers de jeunes, de soldats, d'ouvriers et de membres du Parti communiste au Palais du peuple, exhorte au patriotisme et à l'obéissance au Parti.

À propos de l'occupation de Tian'anmen, les autorités parlent d'un « incident » qui menaçait la stabilité du pays. Le 2 juin, le ministre de la Défense, Wei Fenghe, déclare à Singapour que la réaction des autorités en 1989 avait été « correcte ».

Le 4 juin, la place Tian'anmen fait l'objet d'une surveillance absolue.

CORÉE DU NORD

18 avril, 4 mai, 20-21 et 30 juin 2019. **Politique nucléaire. États-Unis.** La Corée du Nord procède, le 18 avril, à un essai d'une nouvelle « arme tactique guidée ». Pyongyang demande aux États-Unis de remplacer leur secrétaire d'État, Mike Pompeo, par un négociateur « plus prudent et plus mûr ».

Le 4 mai, la Corée du Nord tire plusieurs missiles de courte portée. Deux nouveaux missiles sont tirés le 9 mai. Les États-Unis ne réagissent pas véritablement.

Selon un quotidien sud-coréen, Kim Hyok-chol, émissaire spécial de la Corée du Nord chargé du nucléaire au sommet de Hanoï, aurait été exécuté ainsi que quatre représentants du ministère des Affaires étrangères. Y a-t-il un lien avec l'attaque de l'ambassade de Corée du Nord à Madrid, le 22 février, au cours de laquelle un commando de dix hommes (pilotés par la CIA ?) a volé du matériel informatique et séquestré le personnel pendant quatre heures. Kim Hyok-chol avait en effet été ambassadeur en Espagne.

Souhaitant se poser en médiateur, Xi Jinping vient en Corée du Nord les 20 et 21 juin avant de se rendre au G20 d'Osaka.

La visite de Donald Trump en Corée du Sud les 29 et 30 juin est l'occasion d'un geste spectaculaire : le président américain convie Kim Jong-un à une rencontre à Panmunjom. Les deux leaders se retrouvent le 30 juin et franchissent ensemble la ligne de démarcation, Donald Trump effectuant une vingtaine de pas en Corée du Nord pendant une minute. Une première pour un président américain – Jimmy Carter et Bill Clinton étaient allés en Corée du Nord mais en tant que simples citoyens.

Les deux hommes s'entretiennent ensuite pendant près d'une heure dans la Freedom House, qui se trouve au sein d'une zone de sécurité commune.

ÉGYPTE

16 et 20-22 avril 2019. **Révision constitutionnelle. Référendum.** Le Parlement adopte à une très large majorité de 485 des 596 députés, le 16 avril, une loi permettant au président Al-Sissi de rester au pouvoir jusqu'en 2030.

La révision constitutionnelle est approuvée, lors d'un référendum qui s'est tenu du 20 au 22 avril, par 88,8 % des voix, la participation étant de 44,3 %.

17 juin 2019. **Frères musulmans. Ancien président.** Haut responsable des Frères musulmans et ancien président, Mohamed Morsi, 67 ans, ingénieur, décède le 17 juin, s'effondrant alors qu'il était entendu pendant son procès au Caire. Il souffrait de diabète et d'hypertension. Élu le 30 juin 2012, au lendemain de la révolution de 2011, il avait été écarté du pouvoir le 2 juillet 2013 et était en prison depuis lors.

ESPAGNE

28 avril 2019. **Élections législatives et sénatoriales.** Afin de contrer Vox, à l'extrême droite, Ciudadanos adopte une position plus à droite. Le Parti populaire fait de même.

Le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) du Premier ministre, Pedro Sánchez, 47 ans, est largement en tête, avec 28,9 % des voix et 123 des 350 sièges à pourvoir. Il devance le Parti populaire, qui, après avoir effectué un virage à droite sous la direction de Pablo Casado, 38 ans, perd la moitié

de sa représentation, n'obtenant que 16,8 % des voix et 66 élus. Ciudadanos, mené par le Barcelonais Albert Rivera, 39 ans, partisan de l'unité de l'Espagne, progresse légèrement, avec 16,0 % et 57 élus, tandis que Unidas Podemos, gauche radicale, mené par Pablo Iglesias, 40 ans, parti très divisé, recule, avec 12,0 % et 35 sièges. Vox, conduit par Santiago Abascal, 43 ans, ultranationaliste, xénophobe et antiféministe, ancien membre du Parti populaire, ne fait pas la percée qu'on annonçait, ne recueillant que 10,3 % et 24 sièges. La Gauche républicaine de Catalogne obtient 3,9 % des voix et 15 élus; En Comú Podem, 2,4 % et 7 élus; Ensemble pour la Catalogne, 1,9 % et 7 élus; et le Parti nationaliste basque, 1,5 % et 6 élus. Trente-six sièges vont à des partis régionalistes.

La participation a été forte, s'établissant à 75,4 %, ce qui a favorisé le PSOE. À la suite de leur défaite, les conservateurs s'éloignent des centristes et de l'extrême droite.

Les élections pour 208 sièges sur les 266 que compte le Sénat voient la nette victoire du PSOE, qui en obtient 122, contre 55 au Parti populaire, 11 à la Gauche républicaine de Catalogne, 9 au Parti nationaliste basque et 4 à Ciudadanos.

26 mai 2019. **Élections municipales et régionales. Catalogne. Madrid.** L'ancien Premier ministre français Manuel Valls n'arrive qu'en quatrième position avec la plateforme Barcelone pour le changement, après une campagne sur la sécurité et contre l'indépendantisme catalan, obtenant 13,2 % des suffrages. La Gauche républicaine de Catalogne est en tête avec 21,35 % des voix, devant le parti Barcelone en commun de la maire Ada Colau, avec 20,7 %, le Parti des socialistes de

Catalogne, avec 18 %, Ciudadanos, avec 18 %, et le Parti populaire, avec seulement 5 %. Mais c'est Manuel Valls qui, en apportant son soutien à Ada Colau et en réagissant à la multiplication des accords noués par les libéraux de Ciudadanos avec le Parti populaire et surtout Vox, empêche Barcelone d'être dirigée par les indépendantistes, pourtant arrivés en tête.

Manuela Carmena, indépendante, candidate à sa réélection à la mairie de Madrid, se présente sous une nouvelle étiquette, Más Madrid, après s'être rapprochée d'une branche dissidente de Podemos. Le tribunal électoral considère qu'un nouveau parti ne peut pas participer aux débats télévisés. Sa liste n'aura donc que dix minutes d'antenne durant toute la durée de la campagne. Au soir du scrutin, Más Madrid arrive cependant en tête, avec 30 % des voix, mais une alliance entre le Parti populaire et Ciudadanos, qui recueille respectivement 24 % et 19 % des suffrages, pourrait donner la mairie à la droite. Et c'est en effet ce qui se produira, la droite l'emportant avec les voix de Vox.

26 mai 2019. **Candidatures aux élections européennes. Catalogne.** En détention préventive depuis plus d'un an, Oriol Junqueras, président de la Gauche républicaine de Catalogne, est tête de liste en Espagne et désigné à l'unanimité comme candidat à la présidence de la Commission par les partis régionalistes de l'Alliance libre européenne.

Le 5 mai, le Tribunal suprême considère à l'unanimité que Carles Puigdemont a le droit de se présenter aux élections européennes, contrairement à la décision de la commission électorale. Mais, avec un autre indépendantiste,

il se voit refuser son accréditation à Bruxelles.

Le 17 juin, la commission électorale déclare vacants les sièges au Parlement européen des indépendantistes Oriol Junqueras – le Tribunal suprême ayant refusé le 14 juin sa libération temporaire pour qu'il puisse prêter serment –, Carles Puigdemont et Toni Comín – tous deux réfugiés en Belgique et absents lors de la prestation de serment. La commission électorale estime qu'un document déposé par leur avocat pour prouver qu'ils ont prêté serment devant un notaire en Belgique ne permet pas la validation de l'élection.

26 mai 2019. **Élections européennes.** Disposant de cinquante-quatre députés sortants, l'Espagne devra en élire cinq de plus. Le scrutin est à la représentation proportionnelle avec listes bloquées dans une circonscription unique, sans seuil électoral. La participation a été de 60,7 %.

Le PSOE, avec le Parti socialiste catalan, conduit par le ministre des Affaires étrangères, Josep Borrell, ancien président du Parlement européen, recueille 32,9 % et 20 sièges, se plaçant largement devant le Parti populaire (20,2 % et 12 élus); Ciudadanos (12,2 % et 7 sièges); la coalition comprenant Unidas Podemos Cambiar Europa, Gauche unie, Catalogne en commun et Barcelone en commun (10,1 % et 6 élus); Vox, extrême droite, qui connaît un sévère recul, ses électeurs s'étant reportés sur le Parti populaire (6,2 % et 3 élus); la coalition « Ahora Repúblicas » entre la Gauche républicaine de Catalogne, Euskal Herria Bildu et le Bloc nationaliste galicien, menée par Oriol Junqueras (5,6 % et 3 élus); la coalition du Parti démocratique européen catalan et d'Ensemble pour la Catalogne de

Carles Puigdemont, ancien président catalan en fuite en Belgique (4,5 % et 2 élus); et la Coalition pour une Europe solidaire (2,8 % et 1 élu).

ÉTATS-UNIS

16 et 30 mai, 7 et 27 juin 2019. **Migrants. Mexique.** Donald Trump présente, le 16 mai, un vaste projet de réforme du système d'immigration légale conçu par Jared Kushner, son gendre. Ce serait un système « à points » proche du système canadien, prenant en considération le niveau d'éducation, les compétences, une éventuelle offre d'emploi ou un projet de création d'entreprise. Les candidats devraient être « financièrement indépendants », « apprendre à parler anglais » et « passer un examen civique ». Le texte comprend également un volet sécuritaire. Mais il ne résout pas la question des « *dreamers* » (jeunes immigrés) et des immigrés illégaux.

Le 30 mai, le président Trump annonce imposer, à partir du 10 juin, « les tarifs douaniers de 5 % sur tous les biens venus du Mexique » tant que les immigrés clandestins continueront de passer la frontière. Au terme de huit jours de négociations, les envoyés mexicains réussissent à conclure un accord. Le 7 juin, Donald Trump fait savoir par un tweet qu'il « suspend indéfiniment » sa menace, le Mexique s'engageant à prendre « des mesures fortes pour endiguer les flux migratoires ». Ceux-ci ont atteint un niveau record en mai.

Le 23 juin, la photo des cadavres d'un jeune Salvadorien et de sa petite fille de vingt-trois mois, noyés dans le Río Grande alors qu'ils tentaient de rejoindre les États-Unis, montre l'inhumanité de la politique américaine à l'égard des migrants.

Le 27 juin, la Chambre des représentants débloque en urgence une enveloppe de 4,6 milliards de dollars, approuvée la veille par le Sénat. Cette enveloppe vise à financer l'accueil des mineurs mais aussi le contrôle de la frontière avec le Mexique, ce qui a divisé les démocrates.

8 et 10 avril, 14 juin 2019. **Cabinet. Administration.** Le *Major General* Randolph « Tex » Alles, 65 ans, directeur depuis le 25 avril 2017 du Secret Service, police d'élite chargée de la protection du président, est remplacé le 8 avril. Pour des observateurs, il s'agit d'une « purge ».

Secrétaire à la Sécurité intérieure depuis le 6 décembre 2017, Kirstjen Nielsen, indépendante, démissionne le 10 avril. Elle n'était pas à l'aise avec la politique de séparation des familles de migrants mais ne donne pas d'explication précise. C'est une surprise, qui s'ajoute cependant aux nombreuses autres démissions. Donald Trump l'annonce sur Twitter, lui non plus sans en préciser les causes. Kevin McAleenan, 47 ans, indépendant, chef des douanes et de la protection des frontières, assure l'intérim et entre en fonctions le jour même.

Le président Trump fait savoir le 14 juin que Sarah Huckabee Sanders, 36 ans, porte-parole de la Maison-Blanche depuis le 21 juillet 2017, quittera son poste fin juin, sans pour autant désigner de successeur. Elle avait bousculé la communication de l'exécutif.

7, 14 et 17 mai 2019. **Avortement. Géorgie. Alabama. Missouri.** La Géorgie adopte, le 7 mai, une loi sur l'avortement très restrictive. Le texte dit *Heartbeat Bill* interdit l'interruption volontaire de

grossesse dès que les battements de cœur du fœtus sont détectés. Or ils peuvent être entendus dès la sixième semaine.

Le 14 mai, l'Alabama vote une loi interdisant l'avortement, même en cas de viol ou d'inceste, sauf cas d'urgence vitale pour la mère. Des peines allant de dix à quatre-vingt-dix-neuf ans de prison sont prévues pour les médecins qui recourent à cette pratique.

Le 17 mai, le Missouri adopte une loi similaire.

L'objectif des États conservateurs est que la Cour suprême revienne sur sa décision *Roe v. Wade* de 1973.

162 Donald Trump exprime son hostilité à l'avortement mais admet trois exceptions : le viol, l'inceste et la nécessité de protéger la mère.

Plusieurs studios de production audiovisuelle, dont Disney, Netflix, Warner, Universal et Sony, font savoir qu'ils envisagent de ne plus tourner dans les États limitant le droit à l'avortement.

10 juin 2019. **Liberté de la presse.** Le *New York Times* annonce qu'il ne publiera plus de dessins politiques. Cette décision fait suite à la publication, dans son édition du 25 avril, d'un dessin d'António Moreira Antunes dans lequel Benjamin Netanyahu est représenté sous les traits d'un chien d'aveugle tenu en laisse par un Donald Trump non-voyant. Le Premier ministre israélien en teckel porte un collier avec une étoile de David bleue, qui est celle du drapeau israélien, et le président américain une kippa. Certaines personnes ont jugé le dessin antisémite. Cette autocensure du respectable quotidien est inquiétante.

GRÈCE

26 mai 2019. **Élections européennes.** Vingt et un députés doivent être élus à

la représentation proportionnelle avec vote préférentiel et répartition selon la méthode de Droop (par lequel le nombre de voix est divisé par le nombre de sièges plus un et le quotient est majoré de un), le seuil électoral étant de 3 %.

Quarante listes s'affrontaient. Les conservateurs de Nouvelle Démocratie sont en tête, avec 33,1 % et 8 sièges, devant Syriza, parti du Premier ministre, Alexis Tsípras, qui résiste mieux que prévu mais enregistre un recul de dix points, avec 23,8 % et 6 élus. Le parti Anel, souverainiste, qui avait été l'allié de Syriza, n'a pas d'élu. La participation a été de 58,7 %.

À la suite du recul de son parti, Alexis Tsípras annonce des élections anticipées pour le 7 juillet.

HONGRIE

26 mai 2019. **Élections européennes.** Le vice-président du Conseil italien, Matteo Salvini, vient à Budapest le 2 mai pour y rencontrer le Premier ministre, Viktor Orbán, qui apparaît comme l'homme fort de l'extrême droite européenne.

Dans une conversation rapportée par *The Atlantic*, Viktor Orbán affirme qu'il n'a rien à voir avec Marine Le Pen.

Vingt et un députés sont à élire à la représentation proportionnelle avec listes bloquées dans une circonscription unique, le seuil électoral étant de 5 %. La participation a été de 43,4 %.

C'est une grande victoire pour Viktor Orbán. La coalition entre le Fidesz, l'Union civique hongroise et le Parti populaire chrétien-démocrate, souverainiste, avec 52,1 % et 13 sièges, progresse encore par rapport à 2014 et devance de pas moins de trente-cinq points la Coalition démocratique, qui obtient 16,3 % et 4 élus, menée par l'ancien Premier

ministre socialiste Ferenc Gyurcsány, très contesté.

INDONÉSIE

20 mai 2019. **Peine de mort. France.** Félix Dorfin, interpellé en septembre en provenance de Singapour avec trois kilos de drogues diverses, est condamné à mort. Déjà en 2007, Serge Atlaoui a été condamné à la peine de mort pour trafic de drogue.

IRAK

26 mai-4 juin 2019. **Peines de mort. France.** Trois Français âgés de 32 à 41 ans, Kévin Gonot, Léonard Lopez et Salim Machou, sont condamnés à mort le 26 mai pour appartenance à Daech. Ils avaient été arrêtés en Syrie par une alliance arabo-kurde et transférés en Irak. À leur tour sont condamnés à la peine de mort, le 27 mai, le djihadiste Mustapha Merzoughi, 37 ans; le 28 mai, Brahim Nejara, 33 ans, accusé par les services de renseignement français d'avoir facilité l'envoi de djihadistes dans l'Hexagone, ainsi que Karam El Harchaoui, 33 ans; le 29 mai, Yassine Sakkam, 29 ans, originaire de Saint-Just, près de Lunel. Comment va réagir la France, qui refuse de rapatrier ses nationaux ayant rejoint l'organisation État islamique et qui pourtant soutient l'abolition de la peine de mort à travers le monde? Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, a estimé que les sept Français condamnés à mort avaient bénéficié d'un «procès équitable»!

Avec Fodil Tahar Aouidate, 32 ans, et Vianney Ouraghi, 28 ans, le 2 juin, ainsi que Bilel Kabaoui, 32 ans, et Mourad Delhomme, 41 ans, le 4 juin, ce sont onze Français qui ont été condamnés à

mort en une semaine. Certains d'entre eux mettent en cause les autorités françaises qui ont participé à leur transfert à Bagdad.

ITALIE

26 mai 2019. **Élections européennes.** Les soixante-treize députés à élire le sont à la représentation proportionnelle avec vote préférentiel dans cinq circonscriptions, le seuil électoral étant de 4 %.

La Ligue de Matteo Salvini sort triomphante du scrutin, avec 34,3 % des voix et 28 sièges, alors qu'il n'avait obtenu que 6,2 % en 2014, ayant capté entre-temps les voix de la droite berlusconienne. La participation a été de 54,5 %.

12, 26 et 27 juin 2019. **Migrants.** Le vice-président du Conseil, Matteo Salvini, fait adopter, le 12 juin, un décret-loi durcissant les mesures contre les migrants, mais aussi contre les navires entrant sans autorisation dans les eaux territoriales.

Le 26 juin, Carola Rackete, capitaine allemande du *Sea-Watch 3*, qui bat pavillon néerlandais, force le blocus des eaux territoriales pour débarquer les quarante-deux personnes à son bord secourues le 12 juin au large de la Libye. Le parquet d'Agrigente ouvre le 27 juin une enquête pour aide à l'immigration clandestine et non-respect de l'ordre de ne pas pénétrer dans les eaux italiennes. La capitaine est arrêtée le 28 juin dans le port de Lampedusa, avant que ne débarquent les migrants.

Matteo Salvini, qui ne s'embarrasse pas de nuances, dénonce «un acte de guerre»!

JAPON

8, 22 et 25 avril, 25 juin 2019. **Affaire Renault-Nissan.** En France, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères appelle le Japon à respecter les droits et la présomption d'innocence de Carlos Ghosn.

Les actionnaires de Nissan votent le 8 avril à Tokyo la révocation du mandat d'administrateur de Carlos Ghosn.

Le 22 avril, ce dernier est inculpé pour la quatrième fois, s'agissant de détournement de fonds de Nissan.

164 Le 25 avril, il est à nouveau libéré, après paiement d'une caution de 4 millions d'euros.

Le 25 juin, l'assemblée générale de Nissan se déroule de façon houleuse à Yokohama. Les actionnaires approuvent un nouveau schéma de gouvernance à trois comités à la suite de cette affaire.

24 avril 2019. **Eugénisme.** En raison de la loi de protection eugénique en vigueur de 1948 à 1996, vingt-cinq mille personnes ont subi des stérilisations de force. Après le vote à l'unanimité d'une loi, ces victimes pourront, pendant un délai de cinq ans, demander une compensation financière pouvant atteindre 3,2 millions de yens (27 000 euros), somme qu'elles jugent bien trop faible.

30 avril-1^{er} mai 2019. **Empereur.** Le 1^{er} avril est annoncé le nom de la nouvelle ère impériale, Reiwa (« harmonie »). C'est la cinquième après Meiji (« gouvernement éclairé », 1868-1912), Taishō (« grande justice », 1912-1926), Shōwa (« paix lumineuse », 1926-1989) et Heisei (« accomplissement de la paix », 1989-2019).

Très populaire, l'empereur Akihito, 85 ans, abdicque le 30 avril, ce qui est

effectif à minuit. C'est la première abdicacion depuis 1817. Son fils Naruhito, 59 ans, lui succède le 1^{er} mai devenant ainsi le cent-vingt-sixième empereur. Le code de la maison impériale de 1947, qui reprend celui de 1889, écarte les femmes de la succession. La dernière femme sur le trône fut Go-Sakuramachi, de 1762 à 1770. Le nouvel empereur a une fille, Aiko. Juridiquement, c'est donc le prince Fumihito d'Akishino, 53 ans, frère du nouvel empereur, qui devient le premier dans l'ordre de succession au trône. Il a trois enfants dont un fils, Hisahito.

POLOGNE

3 et 11 avril, 27 juin 2019. **État de droit.** CJUE. Le vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans, annonce le 3 avril la mise en œuvre d'une procédure d'infraction contre la Pologne, accusée de « soumettre systématiquement les juges au contrôle politique ».

Le 11 avril, l'avocat général de la Cour de justice de l'Union européenne, Evgueni Tanchev, conclut que la Pologne a enfreint le droit de l'Union dans sa réforme de la justice en violant le principe de l'inamovibilité des magistrats par l'abaissement à 65 ans de l'âge de la retraite. Cette mesure est invalidée par la Cour le 24 juin.

Le 27 juin, dans ses conclusions, l'avocat général considère que la réforme judiciaire polonaise est contraire à l'interdiction de discrimination fondée sur le sexe et aux principes d'inamovibilité et d'indépendance des juges.

26 mai 2019. **Élections européennes.** Cinquante et un députés doivent être élus à la représentation proportionnelle avec vote préférentiel dans treize

circonscriptions, le seuil électoral étant de 5 %.

Le 18 mai, plus de vingt mille Polonais défilent à Varsovie pour manifester leur soutien à l'Europe, avec à leur tête Donald Tusk, ancien Premier ministre, président du Conseil européen et cofondateur de Plateforme civique, parti qui, en vue des élections à venir, est membre de la Coalition européenne.

La stratégie d'alliance de la Coalition européenne, qui lui permet de recueillir 38,5 % des voix et 22 sièges, n'a pas empêché Droit et justice, europhobe, conservateur, de réussir à parvenir en tête, avec 45,4 % et 26 sièges. La participation a été de 45,7 %, soit un saut de vingt points par rapport à 2014.

ROYAUME-UNI

Avril-juin 2019. **Brexit. Élections européennes.** Alors que, le 1^{er} avril, les députés ont rejeté les quatre motions proposées contre l'accord de Brexit, la Première ministre, Theresa May, veut demander un nouveau délai et appelle Jeremy Corbyn à s'entendre ensemble sur un plan pour quitter l'Union européenne.

Le lendemain, la Commission somme le Royaume-Uni de récupérer des arriérés d'impôts auprès de certaines multinationales qui ont bénéficié d'avantages fiscaux indus.

Les défections continuent. Le 3 avril, Nigel Adams, secrétaire d'État au pays de Galles, et Chris Heaton-Harris, secrétaire d'État au sein du ministère du Brexit, démissionnent.

Le même jour, les députés adoptent de justesse une proposition de loi obligeant Theresa May à reporter le Brexit au-delà du 12 avril si les parlementaires ne parviennent pas à un accord.

Le Parlement européen et le Conseil confirment alors un accord provisoire sur la proposition de la Commission d'accorder aux ressortissants britanniques un régime d'exemption de visa pour des séjours de quatre-vingt-dix jours maximum au sein de l'espace Schengen par période de cent quatre-vingts jours. Ce régime est subordonné au fait que le Royaume-Uni accorde une exemption de visa non discriminatoire à tous les citoyens de l'Union, conformément au principe de réciprocité en la matière. Le 4 avril, les députés européens approuvent le projet par 502 voix contre 81 et 289 abstentions.

Le jour suivant, Theresa May écrit à Donald Tusk pour l'informer que le Royaume-Uni souhaite obtenir une extension jusqu'au 30 juin. Donald Tusk propose un report « flexible », autorisant Londres à sortir de l'Union n'importe quand pendant une période de douze mois maximum.

Le 10 avril, les Vingt-Sept, après des débats difficiles, accordent un nouveau délai jusqu'au 30 octobre. On parle d'un « *Halloween Brexit* ». Si les Britanniques ratifient l'accord, la sortie de l'Union interviendrait le premier jour du mois suivant. La question la plus épineuse est celle des élections au Parlement européen, car les États membres qui s'étaient vu accorder des sièges supplémentaires ne pourront les occuper, les élus étant en attente du Brexit pour siéger.

Le 14 mai, Theresa May annonce que, quel que soit le résultat des négociations avec le Parti travailliste, le « projet de loi » de sortie de l'Union sera présenté dans la semaine du 3 juin. Les négociations entamées le 5 avril avec les travaillistes échouent le 17 mai.

Le 22 mai, la ministre chargée des relations avec le Parlement, Andrea Leadsom, démissionne.

Les conservateurs décident que le projet de loi de Brexit ne sera pas soumis au vote du Parlement. C'est un nouveau camouflet pour Theresa May.

Le 24 mai, la Première ministre annonce sa démission, qui sera effective après l'élection d'un nouveau leader du Parti conservateur en juin ou en juillet. Sept candidats se sont déclarés.

Lors d'une visite d'État de trois jours, Donald Trump plaide, avec son ton provocateur, pour un Brexit dur.

166

18 avril 2019. **Irlande du Nord.** Lyra McKee, 29 ans, journaliste, est tuée, vingt et un ans après la signature de l'accord du Vendredi saint, tandis qu'elle couvrait des heurts entre la police et des dissidents républicains à Londonderry. La police estime que le « responsable probable » est le groupe dissident républicain Saoradh, branche politique de la « nouvelle IRA », qui est opposé au processus de paix. Les émeutes sont nées d'une perquisition dans une maison du quartier de Creggan, considéré comme un fief républicain.

Par une initiative inédite, les six principaux partis nord-irlandais publient une déclaration commune, alors que le dialogue est rompu entre unionistes et républicains.

Sans gouvernement depuis deux ans, l'Irlande du Nord voit les négociations reprendre le 7 mai entre les catholiques du Sinn Féin et les protestants du Parti unioniste démocrate.

23 mai 2019. **Élections européennes.** Pour ce scrutin inattendu, soixante-treize députés sont à élire à la représentation proportionnelle avec listes bloquées en Angleterre, en Écosse et

au pays de Galles, sans seuil électoral; en Irlande du Nord est appliqué le vote unique transférable.

Alors qu'il semblait avoir quitté la vie politique, Nigel Farage réapparaît avec le Parti du Brexit, fondé en février 2019. La commission électorale soupçonne ce dernier d'avoir encaissé une multitude de règlements tout juste inférieurs à 500 livres sterling via la plateforme de paiement Paypal, qui ne permet pas de vérifier l'origine des fonds ni le véritable payeur.

Les conservateurs obtiennent leur plus mauvais résultat depuis... 1832 ! C'est une déroute aussi pour les travailleurs, sanctionnés en raison de leur incapacité à sortir de la question du Brexit. En revanche, il s'agit d'une victoire pour Nigel Farage et le Parti du Brexit, les électeurs ayant oublié sa désertion au lendemain du référendum. Avec 30,7 % de suffrages, il obtient 29 sièges et réduit à néant le Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP), qui chute de 26,8 % à 3,2 %. Il est en tête dans toutes les régions d'Angleterre (sauf à Londres) et du pays de Galles. L'Écosse lui est hostile. Les conservateurs s'effondrent et passent de 23,3 % à 8,8 %, se retrouvant à la cinquième place, avec seulement 4 élus, et les travaillistes ont 13,7 % des voix et 10 sièges. Mais les partis en faveur d'un nouveau référendum recueillent un beau succès. Les libéraux-démocrates progressent de 6,7 % à 19,8 % et ont 16 élus. Les Verts doublent presque leur résultat de 2014, avec 11,8 % et 7 élus. Change UK, avec 3,3 %, n'a pas d'élu. Les indépendantistes gallois de Plaid Cymru obtiennent 1,0 % et 1 élu. Le Parti national écossais a 3,5 % des voix et 3 élus. En Irlande du Nord, le Sinn Féin et le Parti unioniste démocrate, avec 0,6 %, ont 1 élu

chacun, ainsi que le Parti de l'Alliance, avec 0,5 %.

La participation a été de 36,9 %.

Juin 2019. Premier ministre. Le Parti conservateur retient, le 10 juin, dix candidats pour succéder à Theresa May, qui a annoncé sa prochaine démission. Les deux jours suivants, les députés conservateurs commencent les premières auditions des candidats à la direction du parti.

Le cinquième vote, le 20 juin, est largement favorable à Boris Johnson, qui recueille 160 voix parmi les 313 députés conservateurs.

Le candidat au poste de Premier ministre devra malgré tout comparaître devant un tribunal londonien, étant accusé d'avoir sciemment menti sur le coût de l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne lors de la campagne référendaire.

La Banque d'Angleterre contredit par ailleurs Boris Johnson, qui lors d'un débat avait affirmé qu'un Brexit sans accord n'entraînerait pas de nouveaux droits de douane entre le Royaume-Uni et l'Union.

SOUDAN

6-7 avril 2019. Crise politique. Des milliers de Soudanais manifestent les 6 et 7 avril devant le quartier général de l'armée, à Khartoum, pour réclamer la démission du président Omar el-Béchar, 75 ans. Le 8 avril, l'armée intervient pour protéger les manifestants de la police anti-émeute. Le lendemain, onze personnes, dont six membres des forces de sécurité, sont tuées.

Omar el-Béchar, au pouvoir depuis le 30 juin 1989 – après avoir renversé avec des officiers le gouvernement démocratique de Sadek al-Mahdi –, est destitué

et arrêté par l'armée le 11 avril. Il est l'objet de deux mandats d'arrêt internationaux, émis par la Cour pénale internationale en 2009 et 2010, pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre au Darfour. Il est remplacé par un « Conseil militaire de transition », dirigé par le ministre de la Défense et premier vice-président, Awad ibn Auf, 65 ans, en place pour deux ans, ce que mettent en cause les manifestants, qui poursuivent leur action, animée par l'Association des professionnels soudanais. Le gouvernement est dissous.

Le 12 avril, Ibn Auf démissionne et nomme le général Abdel Fattah al-Burhan, 59 ans, chef du Conseil militaire de transition, qui promet un gouvernement civil.

Sous la pression de la rue, l'ancien président est incarcéré le 16 avril.

Le 21 avril, les responsables du mouvement de contestation constatent que leurs discussions avec le Conseil militaire sont suspendues. Ils menacent d'une grève générale. Les magistrats annoncent leur ralliement au mouvement pour réclamer « un système judiciaire indépendant ».

Le 27 avril, un accord intervient entre le Conseil militaire et l'opposition de l'Alliance pour la liberté et le changement sur une autorité conjointe comprenant civils et militaires. Mais, le 8 mai, les leaders du mouvement, accusant les généraux de retarder la transition, menacent de « désobéissance civile ».

Le 13 mai, six personnes sont tuées par des « hommes armés non identifiés », alors que les manifestants participaient à un sit-in devant le quartier général de l'armée. Le même jour, l'ex-président est inculpé pour « meurtre de manifestants ».

Un accord intervient dans la nuit du 14 au 15 mai. L'armée devra céder le pouvoir à un gouvernement qui sera nommé pour trois ans afin de préparer de nouvelles élections.

Le 21 mai, l'Association des professionnels soudanais annonce une prochaine « grève politique générale », que les Soudanais observent les 28 et 29 mai.

Le 31 mai, des contre-manifestations ont lieu à Khartoum pour soutenir les militaires. Le Conseil militaire disperse, le 3 juin, les manifestants devant leur quartier général. Le bilan de la répression est de cent onze morts. Le 5 juin, les leaders de la contestation rejettent l'offre de dialogue des militaires. Ils mettent en cause les miliciens des Forces de soutien rapide, conduites par le général Mohamed Hamdan Daglo, dit Hemetti, 43 ans, commandant de milice, homme fort du Soudan.

Dans la nuit du 3 au 4 juin, le Conseil militaire de transition annule tous les accords signés avec l'opposition.

L'Alliance pour la liberté et le changement met fin, le 11 juin, au mouvement de désobéissance et accepte de reprendre les négociations.

Le 30 juin, des centaines de milliers de Soudanais manifestent dans des dizaines de villes pour exiger que les militaires rendent le pouvoir aux civils. Il s'agit de la première manifestation d'envergure depuis la répression du 3 juin.

UNION EUROPÉENNE

8 avril, 23-26 mai 2019. **Élections européennes.** Ce sont près de quatre cent trente millions de citoyens européens qui prennent part au scrutin pour désigner 751 parlementaires. Si le Brexit survient d'ici à 2024, les soixante-treize

députés britanniques quitteront le Parlement et vingt-sept sièges seront attribués à d'autres pays. On passera alors à 705 députés (quarante-six étant conservés dans l'hypothèse d'un élargissement de l'Union).

En août 2018, l'ancien stratège de Donald Trump, Steve Bannon, évincé depuis, avait effectué une tournée en Europe afin de fédérer les mouvements populistes pour détruire l'Union. La démarche avait été accueillie avec scepticisme.

La Commission craint la désinformation lors des élections et veut renforcer la cybersécurité.

La participation a été de 50,6 % et a augmenté de huit points par rapport à 2014. Elle a progressé dans vingt des vingt-huit États membres.

Juin 2019. **Président de la Commission.** Le 8 avril, Margrethe Vestager, commissaire à la concurrence, qui a inspiré la série télévisée *Borgen*, confirme qu'elle est candidate à la présidence de la Commission. Les autres candidats sont : le député allemand Manfred Weber, Union chrétienne-sociale, tête de liste du Parti populaire européen ; le député tchèque Jan Zahradil, Parti démocratique civique, tête de liste des Conservateurs et réformistes européens ; l'Allemande Skia Keller, Alliance 90/Les Verts, et le Néerlandais Bas Eickhout, Gauche verte, tous deux pour Les Verts ; ainsi que le Néerlandais Frans Timmermans, premier vice-président de la Commission, investi par les socialistes.

Le 28 mai, soit deux jours après les élections, les présidents des groupes politiques constatent qu'il n'existe pas de majorité favorable à Manfred Weber, l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe ayant refusé d'entériner

cette candidature. Les Vingt-Huit tentent de fixer des critères.

Le Conseil européen des 20 et 21 juin devait décider. Parmi les favoris figuraient Manfred Weber, dont la France ne veut pas, Frans Timmermans, polyglotte, Margrethe Vestager, libérale suédoise, et Michel Barnier, ancien

commissaire et négociateur du Brexit. Aucune décision n'est prise.

Juin 2019. **Parlement européen.** Les députés se répartissent en sept groupes politiques, vingt-cinq députés issus de sept États membres différents étant nécessaires pour former un groupe.

Résultats des élections européennes par groupe politique

Participation	50,6 %	
<i>Partis</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Parti populaire européen (PPE)	24,23	182 (- 34)
Alliance progressiste des socialistes et démocrates (S&D)	20,51	154 (+ 3)
Renew Europe (ex-ALDE)	14,38	108 (+ 39)
Les Verts/Alliance libre européenne (Les Verts/ALE)	9,85	74 (+ 22)
Identité et démocratie (ex-ENL)	9,72	73 (+ 31)
Conservateurs et réformistes européens (ECR)	9,32	70 (- 7)
Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (GUE/NGL)	5,46	41 (- 11)
Non-inscrits	7,59	57 (+ 7)

169

Le groupe du Parti populaire européen (PPE) est toujours le plus nombreux, même s'il a perdu des députés. Il est présidé depuis 2014 par l'Allemand Manfred Weber.

L'Alliance progressiste des socialistes et démocrates (S&D) réunit les socialistes, les travaillistes et des démocrates. Il est présidé par l'Espagnole Iratxe García Pérez, 44 ans, succédant à l'Allemand Udo Bullmann, élu le 20 mars 2018 et qui a renoncé à briguer à nouveau la présidence du groupe.

L'Alliance des libéraux et des démocrates pour l'Europe (ALDE) adopte une nouvelle dénomination, cédant à la mode du tout-anglais (au moment du Brexit...): « Renew Europe ». La France y est le pays le plus représenté avec les députés La République en marche. À la

suite du retrait de Nathalie Loiseau, après ses propos peu agréables sur certaines personnalités politiques lors d'un point de presse « off », c'est l'ancien Premier ministre roumain Dacian Cioloș, 49 ans, Parti de la liberté, de l'unité et de la solidarité, docteur en agronomie à Montpellier, marié à une Française, ayant le soutien de la France et de Ciudadanos, qui est élu président du groupe par 64 voix contre 42 à la Néerlandaise Sophie in't Veld, 55 ans, Démocrates 66. Il succède au Belge Guy Verhofstadt, qui présidait depuis 2009 et ambitionnait de devenir président du Parlement.

Le groupe des Verts/Alliance libre européenne s'est renforcé, mais pas à la mesure de son ambition. Sa présidence est bicéphale. L'Allemande Ska Keller,

37 ans, Alliance 90/Les Verts, et le Belge Philippe Lamberts, 56 ans, Écolo, ont été réélus à sa tête.

Le nouveau groupe d'extrême droite, qui succède à l'Europe des nations et des libertés sous le nom d'Identité et démocratie, réunit le Rassemblement national français, la Ligue italienne (délégation la plus nombreuse), l'Alternative pour l'Allemagne, ainsi que des nationalistes autrichiens, finlandais et danois. Il est présidé par l'Italien Marco Zanni, 32 ans, Ligue, ancien membre du Mouvement 5 étoiles. Le précédent groupe était coprésidé par le Néerlandais Marcel de Graaff et le Français Nicolas Bay.

170

Le groupe des Conservateurs et réformistes européens élit aussi deux présidents, le Polonais Ryszard Legutko, 69 ans, Droit et justice, coprésident sortant, et l'Italien Raffaele Fitto, 49 ans, Fratelli d'Italia, ex-Forza Italia, qui succèdent au Britannique Syed Kamall.

Le groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique a une présidence collégiale. Elle est composée du Portugais João Ferreira, 40 ans, Parti communiste, de sa compatriote Marisa Matias, 43 ans, Bloc de gauche, du Danois Nikolaj Vilumsen, 36 ans, Alliance rouge et verte, et de l'Allemand Martin Schirdewan, 43 ans, Die Linke – qui sera désigné président du groupe en juillet. La présidente sortante était l'Allemande Gabriele Zimmer.

Il y a encore cinquante-sept non-inscrits, le gros bataillon étant constitué par les vingt-neuf élus du Parti du Brexit et les quatorze députés du Mouvement 5 étoiles.

VENEZUELA

9 et 30 avril, 5 mai, 26 et 29 juin 2019.
Crise politique. À la suite d'une réunion difficile du Conseil permanent, l'Organisation des États américains reconnaît, le 9 avril, Juan Guaidó comme représentant du pays jusqu'à de nouvelles élections. Cependant, treize États membres sur trente-cinq refusent de reconnaître l'envoyé de Juan Guaidó.

Le 30 avril, Leopoldo López, fondateur du parti de Juan Guaidó, assigné à résidence, brave l'interdiction de toute intervention publique. Le même jour, Guaidó annonce le lancement de l'opération « Liberté », avec le soutien d'une partie de l'armée. Mais le reste de l'armée demeure fidèle à Nicolás Maduro.

Le 5 mai, Edgar Zambrano, vice-président de l'Assemblée nationale et proche de Juan Guaidó, est arrêté par le service de renseignement du pouvoir.

Une délégation du président Maduro et une délégation de son opposant Guaidó se rencontrent à Oslo, dans le cadre d'une médiation organisée par la Norvège. Ces délégations s'étaient auparavant entretenues avec le gouvernement norvégien mais pas entre elles.

Le 26 juin, le gouvernement vénézuélien déclare avoir déjoué une tentative de coup d'État militaire impliquant les États-Unis, la Colombie, le Chili et des « mercenaires israéliens ».

Le 29 juin, Juan Guaidó dénonce la mort du capitaine de corvette Rafael Acosta Arévalo, « torturé » en détention. Il avait été arrêté en raison de son implication dans le projet de « coup d'État ». La justice promet une enquête « impartiale ». Le 1^{er} juillet, deux militaires sont incarcérés pour leur « responsabilité présumée » dans la mort du capitaine de corvette.

ZIMBABWE

Avril 2019. **Justice. Perruques.** L'achat de soixante-quatre perruques chez Stanley Ley Legal Outfitters, à Londres, pour les juges du Zimbabwe a coûté 118 400 livres sterling (130 000 euros, soit un peu plus de 2 000 euros l'unité). Elles sont entièrement faites à la main avec du crin de cheval. Cet achat intervient alors que certains pays du Commonwealth tels que l'Afrique du Sud et le Kenya renoncent à parer leurs magistrats de cet attribut, considéré comme un vestige du passé colonial.

